



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/cicos>

CICOS

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : dimanche 16 février 2014

OIEau

En route vers le SDAGE - Planification stratégique dans le Bassin du Congo

La Commission Internationale du Bassin du Congo Oubangui Sangha (CICOS), qui a reçu mandat de ses Etats-Membres d'assurer un développement durable à la région à travers une gestion équitable et cohérente des ressources en eau du bassin, élabore un **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**.

Compte-tenu de l'immensité de son bassin (3,8 Mkm²), la CICOS a souhaité lancer le processus d'élaboration du SDAGE sur deux bases fondamentales :

- **la bonne appropriation du SDAGE**, en assurant la participation des acteurs et usagers de l'eau dans le bassin ;
- **la réalisation d'une modélisation hydrologique**, afin de mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant et ses possibilités d'allocation des ressources.

Deux projets viennent soutenir cette initiative :

- **le projet d'appui à la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo, financé par l'Union Européenne et piloté par l'OIEau**. Ce projet comprend un cycle de formation en hydrologie opérationnelle destiné aux Services Hydrologiques Nationaux (SHN) et à la CICOS, et un appui à la mise en place du volet participatif du SDAGE ;
- **le projet de suivi des ressources en eaux et prospective dans le Bassin du Fleuve Congo, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial**, piloté par la CICOS avec une assistance technique de l'Agence Française de Développement. Un volet correspond à l'élaboration d'un modèle d'allocation des ressources à l'échelle du bassin.

Ces bases posées ici début 2015, le SDAGE pourra être initié en se fixant l'objectif d'apporter aux populations ce dont elles ont réellement besoin de manière partagée, durable et respectueuse des milieux.

Audit institutionnel de la CICOS

En 2013, la **Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)** a demandé à l'OIEau de réaliser un audit de ses activités de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), conjointement avec la GIZ pour ses activités de navigation.

La CICOS a beaucoup progressé depuis quelques années et doit continuer à s'affirmer comme un acteur majeur du développement en Afrique Centrale, particulièrement à travers son mandat pour la GIRE, qui lui a été conféré en 2007.

Bien que la CICOS ait élaboré son Plan d'Action Stratégique, il lui manque encore la définition précise d'un cadre dans lequel s'inscriront l'ensemble de ses projets.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours de préparation devrait y remédier.

Sans préjuger des décisions du Comité des Ministres, différentes mesures pourraient être envisagées.

Le Secrétariat Général doit être renforcé pour assurer une meilleure réalisation du mandat. La CICOS se doit

d'être un acteur actif dans la mise en oeuvre des grandes infrastructures hydrauliques transfrontalières. Outre les aspects techniques, elle a un rôle institutionnel à assurer dans ce type de projet, aux côtés des Commissions économiques d'intégration régionale (CEMAC et CEEAC).

La récente adhésion du Gabon permet la définition d'activités spécifiques communes.

L'intégration de l'Angola serait un atout et aurait d'importantes conséquences pour l'Institution, qui verrait le déplacement de son "centre de gravité" vers le sud.

Agissant du financement interne de l'Institution, le mécanisme actuel apparaît satisfaisant. Des mécanismes de redevance pourront être étudiés à moyen terme, une fois les processus de GIRE nationaux suffisamment avancés.